MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –94

Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202694-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
03/07/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 20
Votants	……. 27

Objet :

FINANCES

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël CRUBLET, Premier Adjoint.

ETAIENT PRÉSENTS:
M.M. Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Nathalie MORICE – Jean-Emmanuel LAUZET - Jeannick MÉNARD - Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE - Guillaume BROHAN et Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
Madame Marie-Laure PONDARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Isabelle HURTEL
Madame Laurence MOREL donne procuration à M. Vincent BOLOGNINI
Madame Françoise GUYOT donne procuration à Mme Marine GOYON
Monsieur Alexandre GAILLARD donne procuration à Mme Irma LEROY
Monsieur Vincent MAHÉ donne procuration à Madame Nathalie MORICE
Madame Christine CHERAUD donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 94 / SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2026 – ORGANISMES

Madame Isabelle HURTEL, Adjointe en charge des finances, explique que chaque année, l'Assemblée est invitée à délibérer sur l'octroi des subventions de fonctionnement aux organismes ayant fait une demande. Cf tableau ci-dessous.

Organismes	Demande 2026	Décision
A.I.D.E	oui 600€	600 €
BRUDED	oui 1319,4€	1 319.40 €
ILOZ - Territoire Zéro chômeurs longue durée	oui 7004€	7004 €
EPV – énergies citoyennes en pays de vilaine	oui 0,10€/hbtt soit 356,10€	356.10 €
FNATH (accidentés de la vie)	oui 200€	Décision reportée
Rêve de clown ille et vilaine	oui	
Secours Populaire	oui 100€	
Proxim'services	oui	
Solidarités paysans bretons	oui montant libre	
Arc en ciel Gacilien La Gacilly 2 résidents Bainsois	oui 30€	
Agir pour un sourire Sixt sur Aff 3 résidents Bainsois	oui 100€	

Envoyé en préfecture le 07/08/2026
Reçu en préfecture le 07/08/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202694-DE

France Alzheimer	oui	Décision reportée
MFR Questembert 2 élèves Bainsois	oui	
La prévention Routière	oui 500€	
APF France handicap	oui 100€	
HÊTRE association de soins palliatifs	oui 200€	
France ADOT 35	oui	

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de valider les subventions aux organismes, telles que présentées et reporte à une séance ultérieure l'octroi des autres subventions sollicitées tel qu'indiqué ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Joël CRUBLET,
Premier Adjoint